

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Karine Dubé

Date: 2026-01-30

Je vous écris aujourd'hui à titre de citoyenne et de mère, animée par un profond désir d'offrir un avenir en sécurité à mes enfants.

Je suis convaincue que certaines décisions doivent être prises dans l'intérêt du bien commun, afin d'assurer l'avenir d'une communauté à moyen et à long terme. À mes yeux, la construction de la voie de contournement ferroviaire n'est pas une option parmi d'autres : elle doit se réaliser. Elle constitue une condition essentielle à la reconstruction sociale, psychologique et économique d'une communauté marquée à jamais par les événements du 6 juillet 2013.

Je prends la parole aujourd'hui avec la volonté de ne jamais porter le regret — ni l'odieux — de m'être tue alors que des décisions déterminantes pour l'avenir de mes enfants sont à prendre.

Depuis près de treize ans, dans le cadre de mes fonctions professionnelles, j'ai vu et entendu de nombreux intervenants s'exprimer publiquement sur la faisabilité de ce projet. Je comprends et j'entends les détracteurs de la voie de contournement ; leurs craintes et leurs arguments sont légitimes, comme ils le sont dans tout grand projet d'infrastructure.

Cependant, depuis 2013, la communauté de Lac-Mégantic n'a jamais cessé de s'exprimer pour obtenir cette voie de contournement. Pétitions, manifestations silencieuses, marches citoyennes, comités de vigilance, interventions médiatiques: les formes ont varié, mais le message est demeuré le même.

En mai 2018, lors de l'annonce officielle des gouvernements provincial et fédéral, le projet a été confirmé. La mobilisation citoyenne pouvait alors s'apaiser : nous avons enfin l'assurance que le projet serait réalisé. Or, les délais interminables, la gestion du projet par les autorités — ralentie notamment par la pandémie — ainsi que la

désinformation véhiculée par certains opposants nous amènent, treize ans plus tard, à devoir encore défendre ce projet devant l'Office des transports du Canada.

Pour moi, une chose demeure claire : ce projet est essentiel. Nous ne pouvons accepter le statu quo. Pas après tous les efforts consentis, toutes les pertes subies et toutes les actions menées depuis tant d'années. La crise, le rétablissement, la reconstruction : chacune de ces étapes a été franchie avec l'espoir de voir un jour la voie ferrée quitter le centre-ville.

Nous n'oublierons jamais les quarante-sept personnes qui ont perdu la vie. Des familles ont été brisées, des enfants ont grandi sans leurs parents. Le cœur économique et social de la ville a été détruit. Les sols, l'eau, l'air et le paysage ont été durablement transformés. Pouvons-nous réellement prendre le risque de revivre une telle tragédie ?

Au-delà des chiffres, c'est le cœur même de la communauté qui a été atteint.

Pour moi, cette nuit-là a aussi marqué une rupture personnelle profonde. Nous avons choisi Lac-Mégantic pour y élever nos enfants, dans un milieu que nous croyions sécuritaire, humain et paisible. Jamais je n'aurais cru avoir mis leur vie en danger en faisant ce choix.

Au matin du 6 juillet 2013, mon fils, alors âgé de six ans, m'a regardée et m'a demandé, en voyant l'immense nuage de fumée noire au bout de notre rue :

« Maman, est-ce que c'est la fin du monde, ça ? »

Je lui ai répondu : « Je ne sais pas, Noah. Je ne sais pas... »

Je ne veux plus jamais avoir à répondre à une telle question.

Plus de treize ans plus tard, cette rupture demeure inscrite dans mon cœur et y restera à jamais. Parce que oui, finalement c'était la fin du monde que nous avons connu.

La voie ferrée actuelle traverse toujours une zone densément habitée, sur une pente parmi les plus longues au pays, combinée à une courbe prononcée au cœur même de la ville. Ces caractéristiques topographiques ne relèvent pas d'opinions : ce sont des faits.

Même améliorée, la voie actuelle continue de faire peser un risque réel sur moi, ma famille et l'ensemble de la population.

Cela démontre une chose essentielle : éloigner le train du centre-ville n'est pas qu'un geste symbolique. C'est un levier concret de sécurité et de guérison collective.

Pour avoir contribué professionnellement aux différentes étapes, réglementaires et sociales du projet et avoir été étroitement informée de son évolution — de l'étude de faisabilité jusqu'à aujourd'hui — je suis convaincue que les gouvernements du Québec et du Canada ont mandaté des firmes indépendantes afin d'analyser objectivement l'ensemble des options possibles. Ces études ont été nombreuses, rigoureuses, encadrées et validées par les instances gouvernementales et environnementales compétentes.

Le projet retenu demeure celui qui répond le mieux aux critères de sécurité, de faisabilité, d'acceptabilité sociale et de protection de l'environnement.

Il est légitime que des inquiétudes subsistent. Aucun projet d'une telle envergure n'est exempt de préoccupations.

Toutefois, Lac-Mégantic n'est pas un territoire ordinaire. Elle porte une responsabilité historique et morale particulière.

Dans ce contexte, le rôle des décideurs n'est pas de privilégier l'option la plus confortable à court terme, mais celle qui protège le mieux la population à long terme.

La voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic est un projet de sécurité et de guérison.

Elle incarne le refus collectif de banaliser l'inacceptable.

Nous demandons respectueusement à l'Office des transports du Canada d'autoriser ce projet, en reconnaissant sa portée humaine et sociale.

Parce que certaines décisions ne peuvent être reportées.

Parce que certaines blessures ne peuvent guérir sans gestes concrets.

Parce que Lac-Mégantic le mérite.

Karine Dubé

Citoyenne de Lac-Mégantic